

M. L. BECHMANN, Architecte.

égard. Le restaurant est donc installé dans un grand hall au rez-de-chaussée, tandis que la cuisine et ses annexes : bureau, office, garde-manger, cave à vin et à épicerie, lavabos, ont été installés dans le sous-sol de la moitié du Pavillon avec deux escaliers d'accès et deux monte-plats.

Nous donnons une vue de la salle, qui s'éclaire sur chacun de ses deux grands côtés par quatre grandes baies à arcs surbaissés. Chacune de ces baies, entièrement garnie de grandes glaces, comprend une porte à deux vantaux avec une autre grande glace s'abattant dans la partie médiane de l'imposte pour donner l'aération convenable.

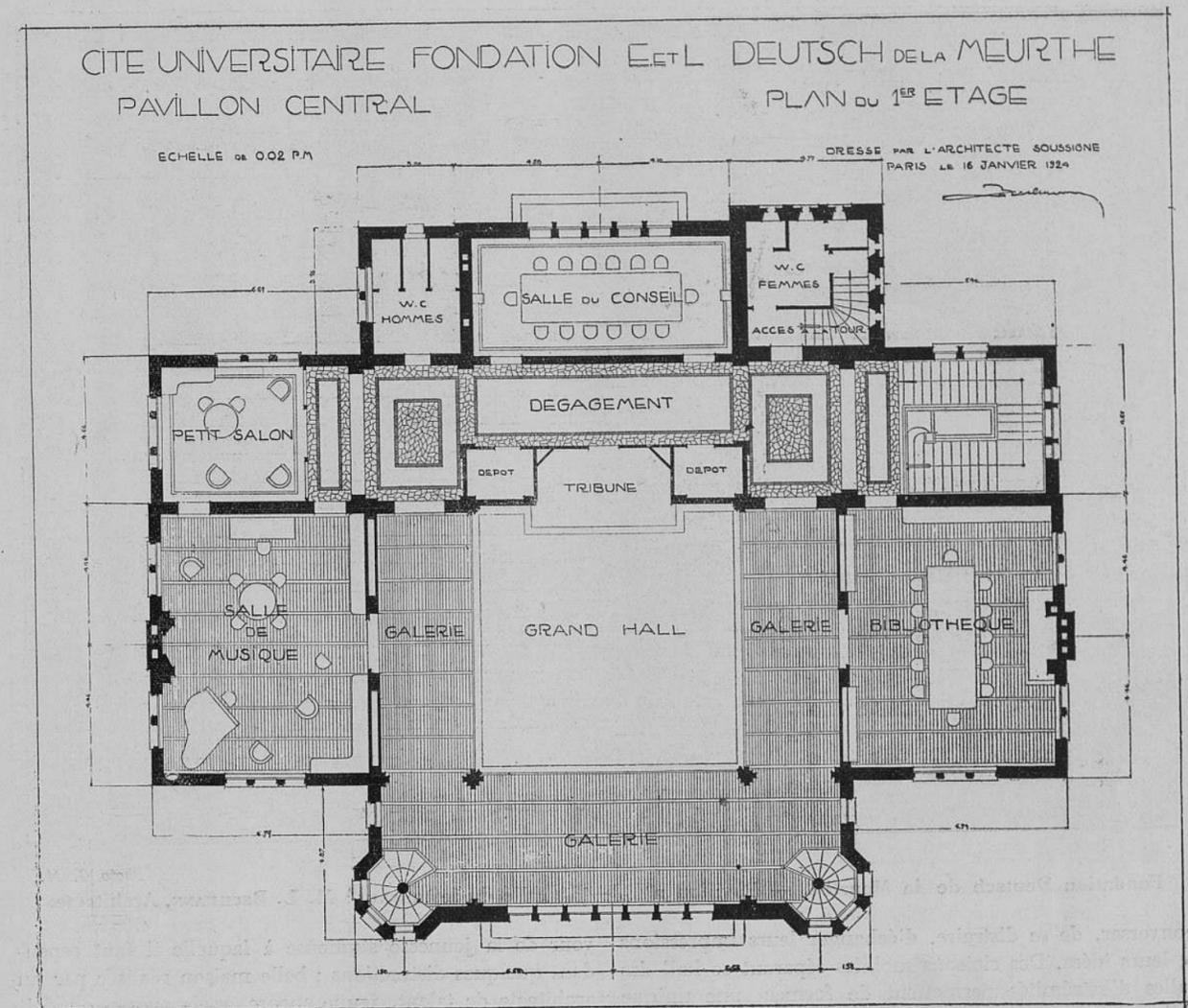
Trois piliers octogonaux, construits suivant l'axe de la salle, soutiennent avec les pilastres les poutres maîtresses en béton armé qui encastrent ainsi huit grands caissons de plafond ornés chacun en son centre par un joli et très simple plafonnier. Le sol est carrelé bleu

gris et brun rouge. La décoration de la salle est très sobre, gaie, pâle, rehaussée par un treillage vert agrémentant les panneaux des parements des extrémités de la salle.

L'architecte a apporté aussi tous ses soins à l'ameublement ; les chaises, les tables en chêne sont très coquettes. Sur ces dernières un élégant porte-bouquet, au col mince et allongé, garni de quelques fleurs bien choisies, donne un caractère très plaisant à cette grande salle si admirablement propre.

Le Pavillon n° 5 ou des Réunions

D'autres photographies, des plans montrent enfin ce qu'est l'important « Pavillon n° 5 ou des Réunions » ; c'est en réalité la « Maison Commune » de la petite et coquette Cité. C'est sans doute aussi pourquoi le bon et généreux M. Emile Deutsch de la Meurthe l'a voulu flanquée d'une grande tour, d'un véritable beffroi que son



M. L. BECHMANN, Architecte.

dévoué architecte, soucieux de plaire à un tel client, a si bien réalisé. La composition des façades de cette Maison commune et de sa Tour est parfaite ; l'architecture, les volumes, les lignes se différencient légèrement des autres bâtiments avec lesquels ils sont cependant en harmonie. Le bâtiment est simple, mais a grand air ; la tour lui donne même un aspect imposant ; elle est d'ailleurs de proportions assez grandes, comme on peut s'en rendre compte.

Le bâtiment a 28 m. 66 de longueur sur sa grande façade et 22 m. 72 en sa plus grande largeur.

Le sol du rez-de-chaussée s'étend au-dessus d'un grand perron de huit marches et du seuil de l'entrée, ce qui a permis d'établir un sous-sol très convenable au-dessous du plancher du rez-de-chaussée. Le rez de chaussée comprend d'abord un grand porche à l'extrémité duquel est le Bureau de Réception et en face un grand

vestiaire. On accède par trois grandes baies complètement ouvertes à un grand vestibule décoré des bustes de M. et Mme Deutsch de la Meurthe ; à une extrémité de ce vestibule est une grande salle pour l'Administration, et à l'extrémité opposée un grand escalier montant à l'étage. Par deux grandes portes on pénètre ensuite dans le Grand Hall de Réception flanqué d'un côté de la Salle de lecture et de l'autre de la Salle de correspondance.

Sur le côté opposé à l'entrée, le hall s'éclaire par trois baies actuellement fermées qui donneront plus tard sur le joli parc que la Municipalité de Paris s'est engagée à aménager pour le bien-être et la santé des étudiants qui viendront suivre les cours de l'Université. Le grand Hall de Réception est le lieu habituel où se réunissent les étudiants et les étudiantes de la Cité, l'ameublement consistant en bancs, tables et chaises leur permet de



Photo C. M.

Fondation Deutsch de la Meurthe. — Pavillon n° 3. — La salle du restaurant : M. L. BECHMANN, Architecte.

converser, de se distraire, d'échanger leurs impressions et leurs idées. Des cloisons mobiles séparant ce hall des salles d'extrémités permettent de former une unique salle, plus grande encore, pour les réunions plus nombreuses, les bals, etc. En montant à l'étage, on pénètre dans un grand dégagement faisant suite au palier, on trouve ainsi une très belle salle pour le Conseil d'Administration de la Fondation, un petit salon, des waters, débarras, etc. De la tribune et des galeries bordant à l'étage le hall sur trois côtés, on jouit de la vue d'ensemble de cette vaste salle pleine d'animation, surtout les soirs où des fêtes sont organisées. L'architecte Lucien Bechmann a obtenu tout le bel effet du hall par une charpente apparente qui souligne la hardiesse et les grandes proportions et aussi par des lustres en fer forgé très simples et bien composés. Une grande Salle de musique est à la disposition des virtuoses qui peuvent initier d'autres moins doués aux méthodes qui permettent de devenir aussi d'excellents musiciens, tandis qu'une autre salle, celle réservée à la Bibliothèque, permet à d'autres de « potasser » à loisir. Bref, vie agréable — la vie de château presque — dans cette plaisante Maison commune imaginée par un homme généreux en fa-

veur de la jeunesse studieuse à laquelle il faut cependant quelques distractions ; belle maison réalisée par un architecte de talent, jeune encore, mais auquel on doit déjà de jolis immeubles de rapport et les stations du Nord-Sud, entre autres celles de la gare Saint-Lazare, si pratique et si bien aménagée avec ses vitrines d'exposition, ses boutiques de marchands de journaux, ses guichets de distribution de billets, etc. Ici tout est admirablement organisé pour la vie en commun et l'aimable Directeur, M. Jean Giraud, semble lui-même heureux de venir passer quelques heures auprès de cette charmante jeunesse, tandis que sa femme, qui s'occupe de la surveillance matérielle et morale des jeunes filles, se montre plutôt pour celles-ci comme une grande sœur qui les conseille et les dirige.

Le sous-sol complète cette Maison, on y trouve, entre autres, une salle de sports, une autre salle plus vaste pour l'escrime et la boxe, une autre encore pour les billards avec un bar (naturellement sans alcools) et enfin un grand local pour l'hydrothérapie.

La tour carrée de près de cinq mètres de côté domine l'ensemble de la Fondation, tandis que sa grande horloge égrène les heures et règle la vie de cette cellule-



Photo C. M.

Fondation Deutsch de la Meurthe. — Pavillon n° 5. Hall de réception. Partie supérieure et tribune. M. L. BECHMANN, Architecte.

mère de la Cité Universitaire. La hauteur de la tour est de 33 mètres 50, à la naissance du paratonnerre, orné d'une chouette, attribut de Minerve, fille de Jupiter, déesse de la Sagesse et des Arts.

Conditions d'admission

Pour que cette monographie soit complète, il nous faut indiquer les conditions d'admission à la Fondation Emile et Louise Deutsch de la Meurthe, et le Règlement qui règle la vie des étudiants y habitant ; certains de nos futurs jeunes confrères pourront y trouver profit.

La Fondation est destinée à fournir des logements meublés, hygiéniques et d'un prix réduit à des étudiants ou étudiantes français peu fortunés et régulièrement inscrits à un enseignement supérieur de Paris.

Le prix des chambres est de 150 francs par mois, chauffage, éclairage, bains-douches, draps et serviettes et service compris.

Le prix est de 200 francs pour deux frères ou deux sœurs partageant la même chambre.

Tout étudiant ou étudiante désirant être admis à la

Fondation doit adresser à M. le Directeur, 21, boulevard Jourdan, Paris (14^e) :

- 1° Une justification de sa qualité de Français ;
- 2° Un certificat attestant qu'il est inscrit à un établissement supérieur à Paris, dépendant ou non de l'Université (les élèves de l'Ecole nationale des Beaux-Arts et ceux de l'Ecole nationale des Arts Décoratifs y sont admis) ;
- 3° Tous documents pouvant établir que sa famille est peu fortunée : extrait du rôle des contributions payées par ses parents, certificat de non-imposition, attestation du maire, quittance de loyer, certificat indiquant le nombre des enfants, profession des parents, etc. ;
- 4° Une attestation émanant d'un professeur ou directeur d'établissement d'enseignement sur le travail et les mérites du candidat.

Règlement

Les chambres sont louées au mois.
Le paiement est effectué d'avance.

Les habitants doivent être rentrés à 1 heure du matin, sauf en cas exceptionnels.

L'étudiant ne pourra recevoir de visite féminine, ni l'étudiante de visite masculine, qu'au Pavillon Central, sauf autorisation spéciale de la Direction.

On ne doit jouer d'aucun instrument de musique dans les chambres, le Pavillon Central ayant une salle réservée à cet effet.

Il est interdit de tenir des animaux dans les chambres.

Passé 10 heures du soir, on ne doit pas recevoir de visites de personnes étrangères à la Fondation.

Les étudiants qui désirent rester à la Fondation deux ou plusieurs années doivent indiquer en fin d'année le résultat ou l'état de leurs études.

Le Conseil d'administration se réserve le droit de donner congé après avertissement aux locataires dont la tenue ou le caractère ne donneront pas satisfaction. Toutefois, dans les cas graves, l'exclusion peut être immédiatement prononcée.

Telle est l'admirable Fondation due à M. Emile Deutsch de la Meurthe, dont la générosité envers les Etudiants français peu fortunés a permis à M. Lucien Bechmann de se distinguer encore comme architecte et de réaliser à Paris un ensemble qui a éveillé l'attention du monde entier parce qu'il est un très bon modèle-type du genre.

Antony GOISSAUD.

Kiosques et édifices modernes

LE PAVILLON DE L'OFFICE NATIONAL DU VIN

(Voir frontispice.)

A l'une des extrémités de son joli « Jardin des Oiseaux » (voir numéro 11 de la *Construction Moderne* du 13 décembre 1925), l'architecte Albert Laprade avait construit un pavillon treillagé pour l'« Office National du Vin », que l'on peut donner comme modèle de kiosque pour l'exploitation, à la belle saison, d'un comptoir de dégustation avec café en terrasse.

Le plan mérite d'être signalé pour sa bonne distribution. D'abord une partie formant un petit pavillon central, en avancée, qui abritait un long comptoir et laissait au devant de celui-ci une place largement suffisante à une clientèle dégustant debout, puis de chaque côté de ce pavillon, mais moins large et sur le même alignement arrière, une petite galerie s'étendant pour relier le pavillon et assurer le service à un petit kiosque octogonal. Chacun de ces kiosques d'extrémités constituant un petit coin intime meublé d'une table et de chaises.

Pour rompre encore la longueur de la construction, le sol du pavillon central était élevé de deux marches, tandis que ceux des kiosques et des galeries s'étendaient

au-dessus de quatre marches afin de mieux isoler les clients assis dans les kiosques d'extrémités. Les sols étaient pavés en briques avec parements en briques formant soubassement à l'ensemble.

Comme dans toutes ses créations, l'architecte Laprade avait exclu toute banalité et recherché une composition coquette pouvant être réalisée d'une façon économique et, comme toujours, il avait parfaitement réussi.

Toute la partie bois : charpentes, panneaux, était bleu de France. Les balustrades étaient en treillages ajourés, formés par des lattes bleu de France accompagnées sur chacun de leur côté d'une latte plus étroite de ton vert véronèse pour former ensemble un treillis de deux tons pâles se mariant bien entre eux.

Le comptoir était vert véronèse avec panneaux bleu de France rehaussés de treillis vert véronèse. La partie arrière du comptoir, plus élevée, était du même bleu avec de grands panneaux-annonces au fond véronèse avec des inscriptions formées de lettres bien en rapport avec le style de la construction.

Les toitures étaient bleues avec des treillis du même vert, le plafond en plaques de bois formant des panneaux encadrés par des bandeaux de treillis.

En cette pimpante installation, l'Office National des Vins, groupement de producteurs ayant de grands entrepôts à Tours et de grandes caves à Vouvray, débitait les vins de Saumur, de Bourgueil, de Chinon, de Vouvray, etc., que des inscriptions en bois ajourées de tons blanc signalaient aux visiteurs, tandis que celle « Office National du Vin », plus importante, formée de caractères plus gros, également découpés, se détachait sur un fond plein bleu de France.

Pour compléter cet ensemble agréable, l'architecte l'avait meublé de petites tables en bois bien dessinées peintes en vert véronèse et de chaises en rotin naturel bordé de bleus foncé et d'azur.

HERBÉCOURT.

Les bois feront bientôt totalement défaut en France

Dans quatre ans, les réserves françaises de bois d'œuvre seront complètement épuisées; déjà les scieries commencent à chômer. Une crise certaine sévira sur les bois quant aux prix et aux quantités nécessaires à la construction engendrant certainement une hausse encore plus extraordinaire sur les prix de revient et tous semblent l'ignorer.

La Construction Moderne tient à signaler cette situation grave aux architectes, parce qu'il appartient pour une large part à ceux-ci de s'en émouvoir, de la signaler à ceux qui l'ignorent encore et de tout préparer pour éviter cette crise extrêmement grave, car elle se produira certainement, fatalement.

Pour convaincre nos lecteurs de ce manque total de bois français nous obligeant à avoir recours aux bois étrangers — qui, eux-mêmes, deviennent plus rares — malgré la question importante du change, il convient de donner quelques précisions qui, nous l'espérons, serviront à convaincre les plus sceptiques.

Nous manquons actuellement de bois et il faut que nous en importions des quantités considérables de l'étranger — l'Angleterre, l'Allemagne, et toutes les contrées de l'Europe centrale et méridionale sont dans le même embarras que le nôtre. Les bois viennent généralement du Nord de l'Europe (Suède et Norvège) et du Canada, or les réserves de ces pays sont-elles aussi déjà fort entamées, leur production se ralentit et les prix s'y élèvent, et monteront toujours.

Déjà bien avant la guerre, en 1900, les quantités exportées par ces pays se totalisaient à 32 millions de mètres cubes, se décomposant ainsi : 3 millions pour la France, 15 millions pour l'Angleterre, 9 millions pour l'Allemagne. Or, les besoins se sont accrus partout d'une façon considérable et la Suède, la Norvège et le Canada ne peuvent y suffire.

La France a été particulièrement atteinte par ses forêts détruites pendant la guerre (régions du Nord et de l'Est) et par une exploitation intensive soit pendant la guerre pour les besoins des armées, soit après celle-ci pour la reconstitution des régions libérées. Cette exploitation intensive va prendre fin, la plupart des futaies françaises appartenant aux particuliers ayant été abattues.

Les importations se ralentissent dès 1919 et le déséquilibre du change rendent les bois étrangers plus onéreux encore, ce ralentissement et la mauvaise situation du change vont encore augmenter les difficultés, les transactions atteindront des prix encore plus extraordinaires que ceux d'aujourd'hui.

En France l'épuisement de la réserve française en bois d'œuvre est prédite dans 4 ans, par la Chambre Syndicale des Agents et Commissionnaires en bois, particulièrement bien renseignée puisque actuellement ils font une véritable course, une véritable chasse aux bois pour pouvoir s'en procurer encore et... à quels prix !

Pour soutenir ce sombre tableau, nous pourrions ajouter d'autres renseignements précis, dignes de renforcer notre pessimisme si c'était encore nécessaire. On estime à 40 ares par tête d'habitant civilisé la surface boisée nécessaire, or, en France, nous n'avons que 23 ou 24 ares par habitant et encore de forêts appauvries, la seule consolation pour nous est que l'Allemagne n'en a que 22 ares et l'Angleterre moins encore. Parallèlement, la consommation augmente avec la population et le développement de la civilisation et de l'industrie, c'est ainsi qu'aux Etats-Unis elle a presque doublé en 30 ans et elle double aussi vite dans les civilisations européennes.

Quel est le remède à opposer à un mal aussi redoutable? Tout simplement l'importation des bois venant

d'autres pays que le Nord de l'Europe et du Canada; mais quels sont ces pays et quels sont ces bois?

Ces pays sont le Brésil et l'Afrique qui contiennent encore les dernières et formidables réserves du monde; le Brésil est loin et il y a beaucoup à dire de l'Afrique, nous nous limiterons à cette dernière.

Une partie du continent africain (l'Egypte, le Somaliland, le Sahara, etc.) est complètement dénudée, la partie tropicale est la plus boisée, tandis que, dans l'extrémité sud de l'Afrique, les bois font aussi défaut.

Madagascar, placé sous le Tropique du Capricorne, a également de belles forêts, malheureusement détruites d'année en année, sans que le Ministère des Colonies intervienne d'une manière efficace; les indigènes brûlant avant chaque saison hivernale d'immenses territoires pour occuper de leurs cultures vivrières et passagères quelques hectares.

Dans la zone tropicale, les forêts servent d'éponge, retiennent les eaux; on a constaté que les sols boisés absorbent 61 % des précipitations atmosphériques, et favorisent les sources alors que les sols nus, lavés par les pluies n'en absorbent que 6 %.

Par un hasard heureux, ce sont justement les contrées formant en Afrique les colonies françaises qui constituent avec le Brésil les formidables réserves du monde, et c'est là le remède à opposer à la crise des bois qui sévit sur notre vieille Europe et particulièrement dans notre belle France autrefois si boisée.

Nos immenses forêts africaines ne contiennent pas seulement les bois de luxe, les bois d'ameublement appelés si injustement « bois des Iles », mais aussi des bois d'œuvre, au moins comparables à nos bois de France. Ce sont ces bois coloniaux que les architectes doivent étudier et connaître puisqu'ils seront dans la nécessité de les employer. En se familiarisant avec ces bois, ils se rendront utiles non seulement à eux-mêmes, à leurs clients et à leurs entrepreneurs, mais aussi à la France, parce qu'ils éviteront dans une large part la sortie de nos fonds à l'étranger qui favorise toujours la hausse de l'argent étranger et provoque la baisse du franc. De très rares architectes ont déjà compris qu'il y avait intérêt à employer les bois coloniaux, il faut citer parmi eux l'architecte Sorel, qui n'emploie que ceux-ci, il en est si satisfait, si enthousiasmé, qu'il voudrait les imposer à ses confrères comme il les impose aux entrepreneurs. Les stands de la classe du bois et la Maison d'Habitation démontable, avec ses jolis intérieurs et ses beaux meubles à l'Exposition des Arts Décoratifs, œuvres de Sorel, étaient exclusivement en bois coloniaux aussi variés qu'agréables, aussi économiques que faciles à travailler.

A ces forêts de nos colonies africaines, viennent s'ajouter encore les forêts de la Guyane; les possibilités de production sont très supérieures à nos besoins nationaux. Nous devons cependant les exploiter avec méthodes, ménager et repeupler les essences de luxe, rares, qui sont



CITÉ UNIVERSITAIRE. — FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHER :

Photo C. M.

PAVILLON N° 5. M. L. BECHMANN, Architecte.

HALL RÉCEPTION VU DU REZ-DE-CHAUSSÉE AVEC LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE ET LA TRIBUNE SUPÉRIEURE

(Etablissements scolaires.)

La Construction Moderne N° 23.



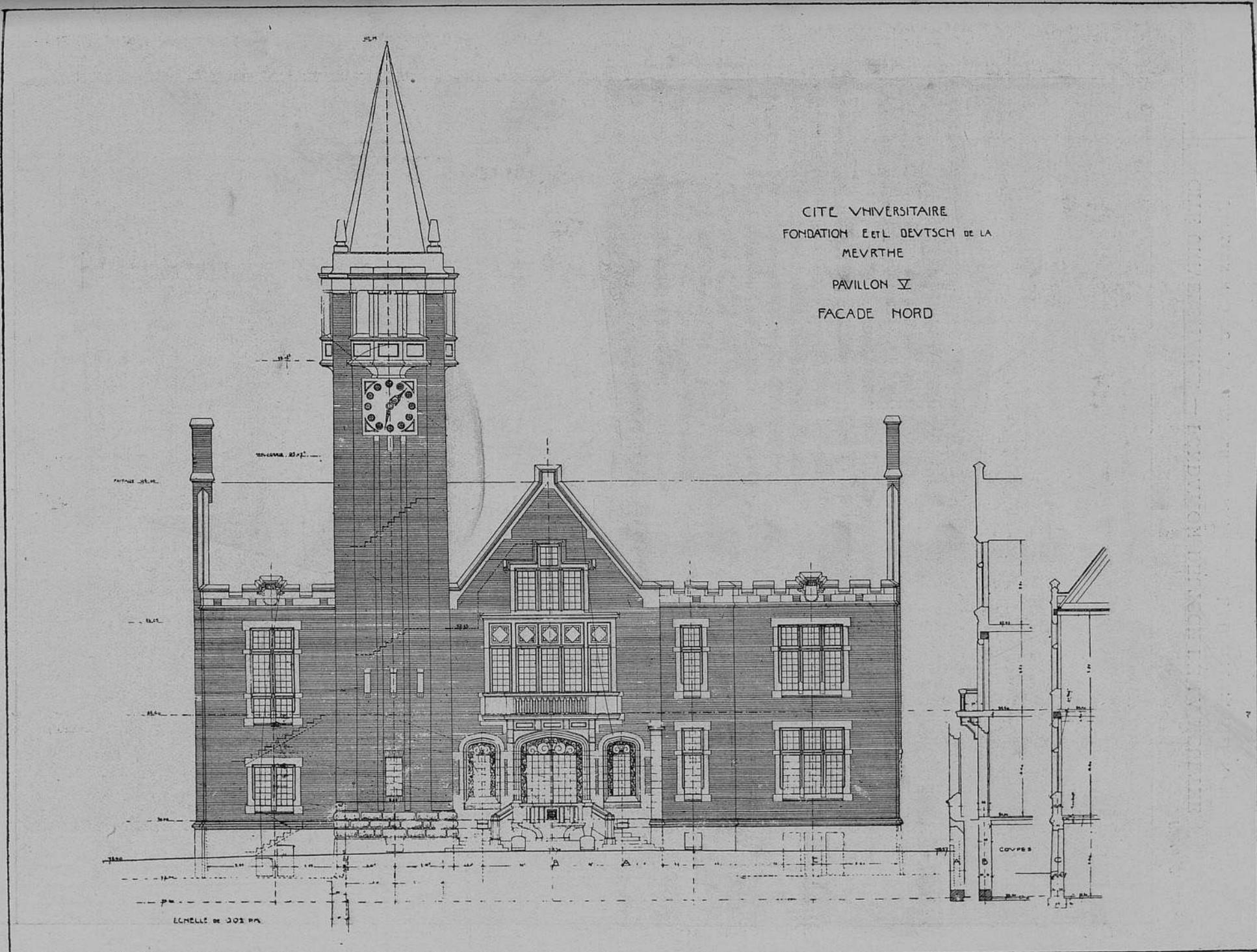
Photo C. M.

CITÉ UNIVERSITAIRE. — FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE.

PAVILLON N° 5 OU PAVILLON DES RÉUNIONS : M. L. BECHMANN, Architecte.

(Etablissements scolaires.)

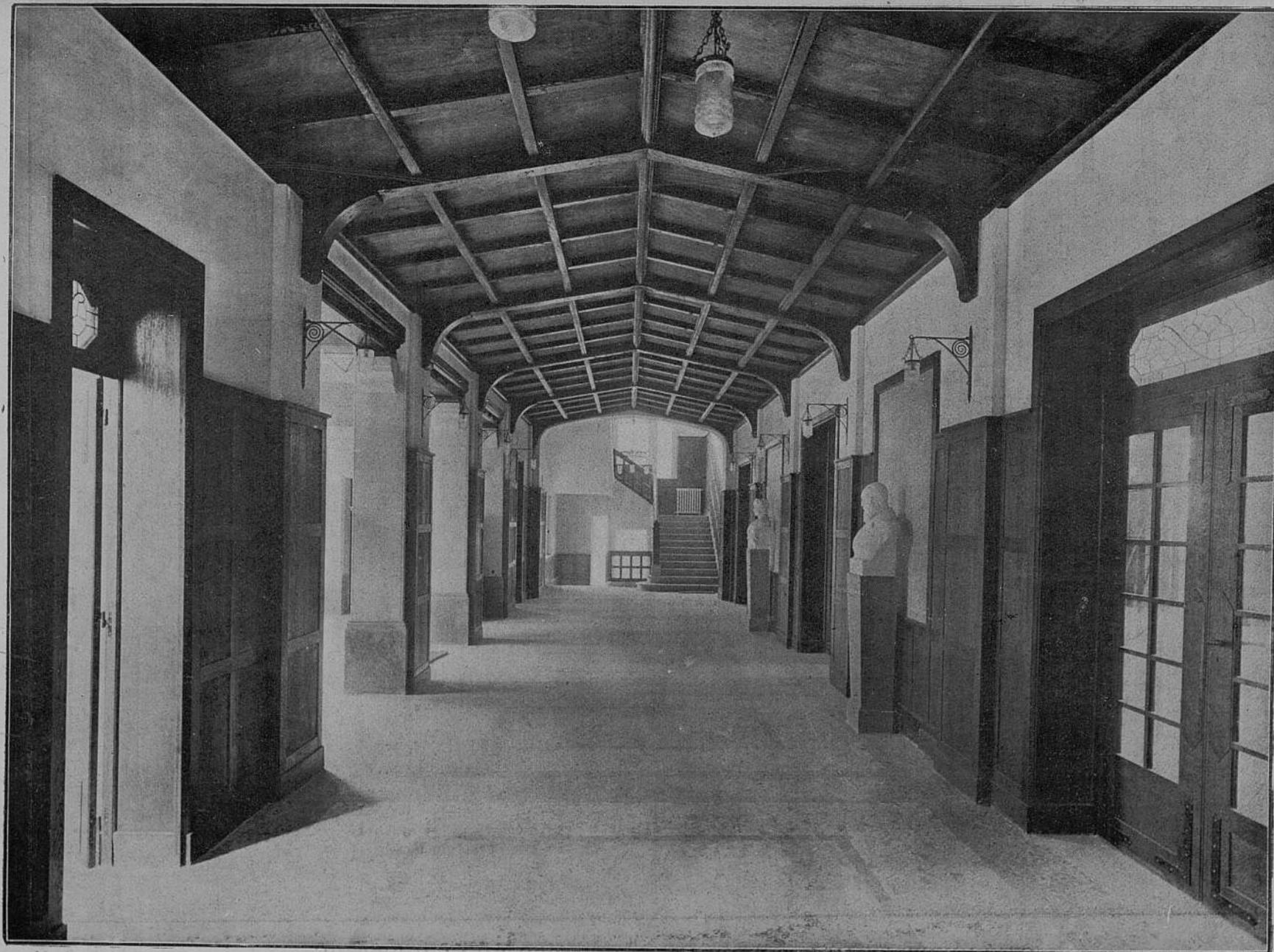
La Construction Moderne N° 25 (page 294).



CITÉ UNIVERSITAIRE
 FONDATION E. ET L. DEUTSCH DE LA
 MEURTHE
 PAVILLON V
 FAÇADE NORD

CITÉ UNIVERSITAIRE. — FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE :
 PAVILLON N° 5 OU PAVILLON DES RÉUNIONS. — M. L. BECHMANN, Architecte.
 FAÇADE NORD

(Etablissements scolaires.)



CITÉ UNIVERSITAIRE, — FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE :

Photo C. M.

PAVILLON N° 5, OU PAVILLON DES RÉUNIONS : M. L. BECHMANN, Architecte.

GRAND VESTIBULE D'ENTRÉE

(Etablissements scolaires.)

La Construction Moderns N° 25 (page 295).